



Premiers résultats sur la commercialisation en circuit court en Lorraine

La vente à la ferme : le circuit court privilégié

13 % des exploitations agricoles lorraines, soit 1 041 commercialisent leurs produits via un circuit court. Pour un quart des unités pratiquant les circuits courts, ce débouché représente plus de la moitié de leur chiffre d'affaires. L'essentiel des ventes en circuit court est réalisé en nom propre, seuls 5 % des unités le font par le biais d'une autre entité juridique. Ces circuits ciblent par fréquence décroissante des productions comme la viande découpée ou transformée, les oeufs et les volailles, les produits laitiers, les légumes, les fruits, le miel et le vin. Les producteurs bio sont plus proches du consommateur final : près de la moitié des exploitants agréés agriculture biologique pratiquent les circuits courts contre 12 % pour les non bio.

Les $\frac{3}{4}$ des unités présentes sur les circuits courts privilégient la vente directe, c'est à dire qu'elles commercialisent leurs produits directement au consommateur final sans l'intervention d'un autre intermédiaire. Seuls 7 % fonctionnent par vente indirecte où un seul intermédiaire intervient. Et 17 % cumulent ces deux possibilités. Les modes de commercialisation possibles sont multiples, cependant, 61 % des structures n'en utilisent qu'un seul, 23 % en activent deux et 16 % au moins trois, la vente à la ferme étant de loin le plus pratiqué, et cela quel que soit le produit concerné. 80 % des unités intègrent ce mode de commercialisation et 50 % n'utilisent que ce mode. Viennent ensuite la vente sur les marchés et à destination de commerçants détaillants. Pour certaines productions, la vente en tournée ou à domicile se développe, la vente en paniers pour les produits maraîchers reste encore marginale.

Précision :

Ces données, issues du recensement de l'agriculture 2010, sont établies sur le champ des moyennes et grandes exploitations, champ proche de ce qu'on peut couramment appeler les exploitations professionnelles.

Le recours aux circuits courts est plus affirmé dans les départements de la Moselle et des Vosges, où la proportion d'unités concernées atteint 14 % et 17 %. Les produits d'origine animale y sont en général plus présents, les fruits se retrouvant davantage en Meurthe-et-Moselle et Meuse.

Les unités pratiquant les circuits courts se caractérisent par un apport de travail global important : 2,6 UTA en moyenne contre 1,9 UTA pour les autres. L'écart s'explique par une contribution de main d'œuvre hors cadre familial plus conséquente. Elles exploitent également des surfaces moins importantes et leur chef est en moyenne plus jeune d'un an.

COMMERCIALISATION EN CIRCUIT COURT

Selon le produit commercialisé	Nombre d'exploitations commercialisant en circuit court				
	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Lorraine
Produits laitiers	23	15	29	68	135
Œufs et volailles	53	27	67	62	209
Autres produits animaux	105	98	177	157	537
Légumes	31	19	25	36	111
Fruits	37	33	17	24	111
Miel	10	4	11	23	48
Vin	10	s	6	s	23
Autres produits	46	35	53	34	168

une exploitation peut commercialiser plusieurs produits

Selon la spécialisation des exploitations	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Lorraine
Grandes cultures	39	36	38	1	114
Maraîchage - horticulture	26	6	22	17	71
Cultures permanentes	31	30	11	6	78
Bovins lait	23	26	30	115	194
Bovins viande	5	11	31	18	65
Bovins mixte	8	6	14	28	56
Ovins et autres herbivores	9	7	27	43	86
Elevages hors sol	23	22	26	26	97
Polyculture, polyélevage	81	54	109	36	280
Ensemble	245	198	308	290	1 041

Selon le mode de commercialisation utilisé (tous produits confondus - hors vin)	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Lorraine
Vente à la ferme (cueillette, marché à la ferme, etc.)	192	152	257	232	833
Vente sur les marchés	41	44	52	60	197
Commerçant détaillant (boucher, épicier, crémier..)	45	38	43	59	185
Vente en tournée, à domicile	23	28	22	49	122
Vente en point de vente collectif	23	21	9	22	75
Grandes et moyennes surfaces	14	6	20	24	64
Vente en salons et foires	8	7	7	10	32
Vente en paniers	10	6	10	4	30
Autres modes	9	12	14	12	47

une exploitation peut commercialiser selon plusieurs modes

Selon la part de la vente en circuit court dans le chiffre d'affaires total (tous produits confondus - hors vin)	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Lorraine
10 % et moins	115	123	162	122	522
plus de 10 % à 50 %	57	34	66	67	224
plus de 50 % à 75 %	15	10	22	23	70
plus de 75 %	51	28	52	77	208
Ensemble	238	195	302	289	1 024

Selon la pratique de l'agriculture biologique	Part des exploitations commercialisant en circuit court (en %)				
	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Lorraine
Exploitation non bio	12	8	13	15	12
Exploitation bio	52	62	42	45	48
Ensemble	13	9	14	17	13

Autres caractéristiques des exploitations	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Lorraine
Commercialisant en circuit court					
Nombre d'exploitations	245	198	308	290	1 041
Age moyen du chef d'exploitation	46,4	46,5	46,3	45,6	46,1
SAU moyenne (ha)	106	130	113	89	108
UTA totales salariés hors famille	2,1	2,5	1,5	2,2	2,0
UTA totales moyennes	2,9	2,8	2,3	2,5	2,6
Ne commercialisant pas en circuit court					
Nombre d'exploitations	1 654	1 889	1 922	1 386	6 851
Age moyen du chef d'exploitation	47,4	47,4	46,8	46,6	47,1
SAU moyenne (ha)	145	159	141	133	145
UTA totales salariés hors famille	1,1	1,0	1,3	1,1	1,1
UTA totales moyennes	1,9	1,9	1,9	2,2	1,9

Source : Agreste - DRAAF Lorraine - Recensement agricole 2010

Champ : moyennes et grandes exploitations

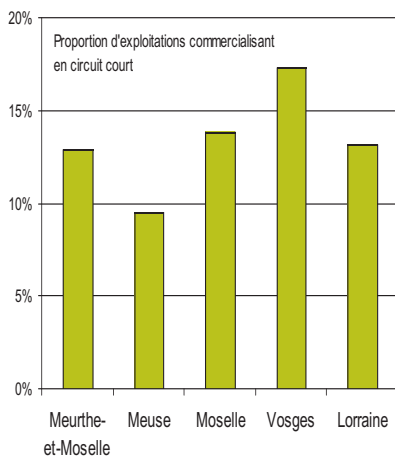
Commercialisation en circuit court

	Nombre d'exploitations commercialisant en circuit court				
	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Lorraine
nombre d'exploitations	245	198	308	290	1 041
en % des exploitations	13%	9%	14%	17%	13%

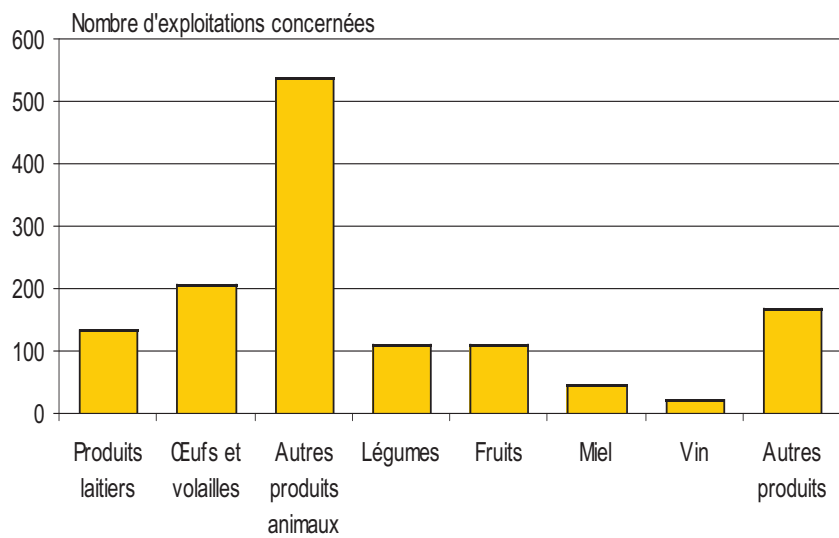
Source : Agreste - DRAAF Lorraine - Recensement agricole 2010

Champ : moyennes et grandes exploitations

Une pratique plus répandue dans les Vosges

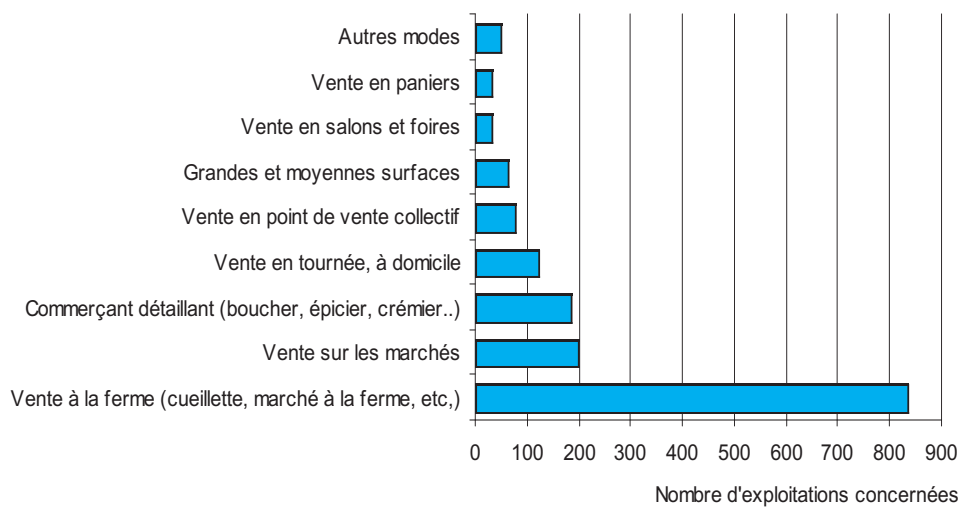


Elevage, fruits et légumes propices à cette activité

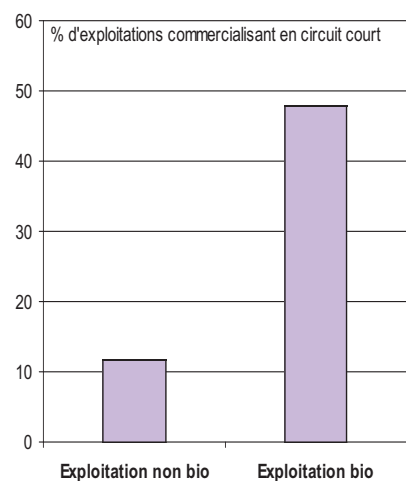


Champ : moyennes et grandes exploitations

La vente se fait plutôt à la ferme

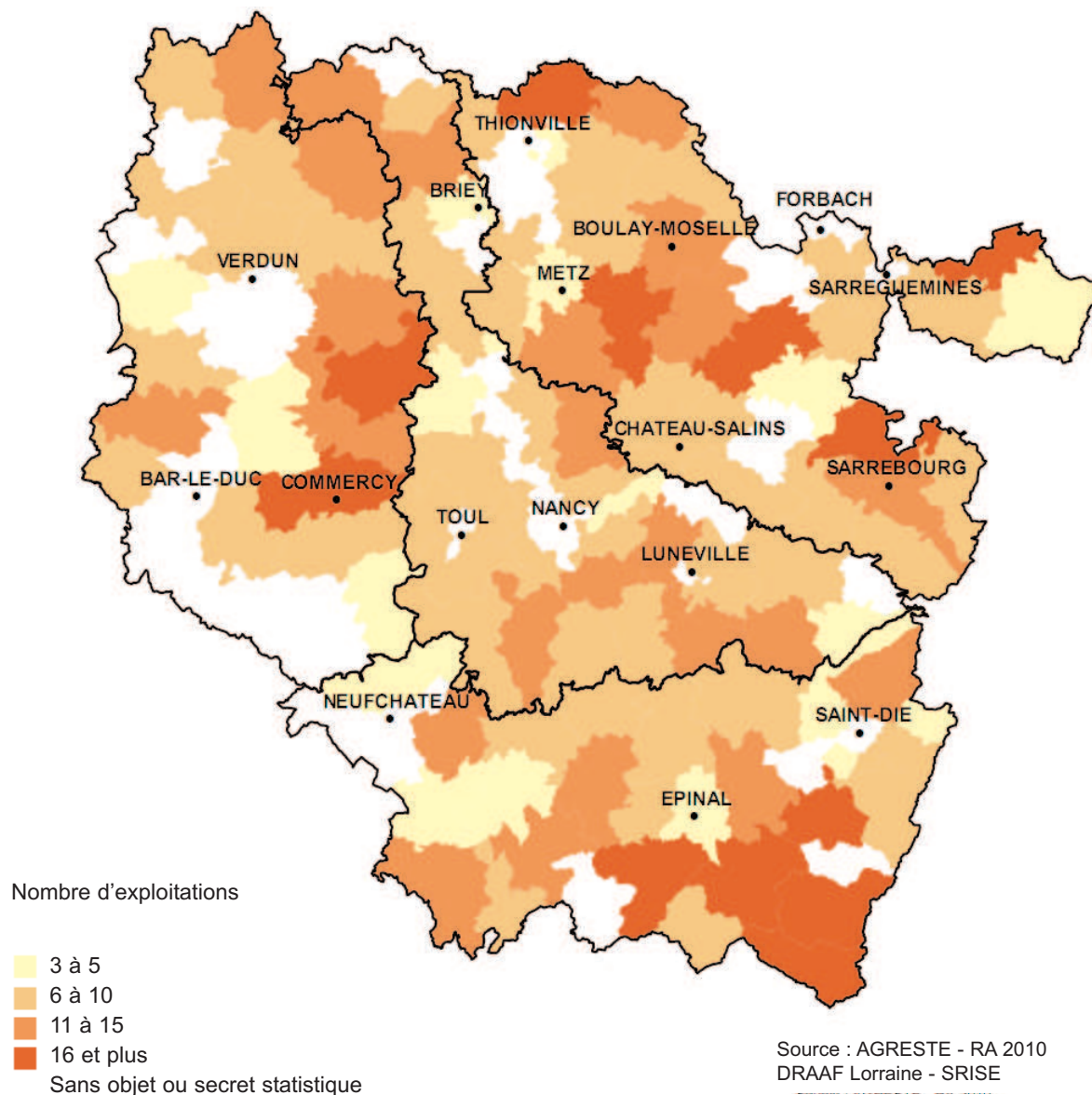


Pratiqué par 1 exploitant sur 2 en Agriculture Bio



Source : Agreste - DRAAF Lorraine - Recensement agricole 2010

Commercialisation des produits (y.c. vin) des exploitations moyennes et grandes via des circuits courts Nombre d'exploitations par canton



Définition

■ Un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitation et le consommateur.

Le producteur peut réaliser la commercialisation de ses produits en son nom propre ou par le biais d'une autre entité juridique que celle de l'exploitation.

Ne sont concernés que les produits issus de l'exploitation et destinés à l'alimentation humaine.

■ Pour plus de détail sur les définitions : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010/methodologie-718/>

■ Suivez l'actualité du recensement sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr et sur www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr

Reproduction autorisée sous mention de la source : Agreste - Draaf Lorraine